



Prime de fin d'année non attribuée

Par **Tatayet**, le **15/12/2020** à **22:38**

Bonjour je me permets de vous contacter pour la raison suivante en effet je travaille dans une ehpad privée et aujourd'hui notre directrice nous a informé par mail interne qu'aucune prime de fin d'année ne nous sera attribuée cette année en raison du déficit budgétaire qui a provoqué la crise sanitaire de même nous n'avons eu aucune augmentation de salaire de soignants prévu par le ségur je travaille en ehpad privé apparemment ils attendent la signature du décret prévu à cet effet. De plus à la mi mai nous avons eu une prime de pouvoir d'achats de 500 euros avec une promesse de deuxième partie et nous l'attendons toujours est-ce normal d'après vous ou alors est-ce que nous nous faisons berner par la direction aidez moi à y voir plus clair merci d'avance. Cordialement

Par **P.M.**, le **16/12/2020** à **09:11**

Bonjour,

Il faudrait savoir si cette prime de fin d'année est prévue au contrat de travail ou à un Accord collectif comme la Convention Collective ou si c'est une libéralité de l'employeur...

Pour la prime de pouvoir d'achat, il faudrait aussi savoir s'il y a un écrit...

Pour l'augmentation, il semble qu'elle soit liée au financement par le Gouvernement...